



## Garde de ma fille après séparation

Par **djanne**, le **04/07/2012** à **16:32**

Bonjour,

Cela fait plus d'un an que je suis séparé du père de ma fille. Celui-ci est parti vivre chez ses parents et c'est sa mère (donc mon ex belle mère) qui s'occupe de ma fille et elle ne laisse absolument pas son fils s'occuper de sa fille. Elle avait demandé à être tiers digne de confiance or le juge lui a refusé et depuis c'est la guerre elle est persuadée que c'est de ma faute et ne se remet absolument pas en question et ne nous laisse (à mon ex et à moi) absolument aucune responsabilités quand à notre fille (elle prends absolument tout les RDV médicaux par exemple).

Je ne sais plus comment faire tant elle est persuadée qu'il n'y a qu'elle qui sait faire et sans compter que c'est quelqu'un avec qui on ne peut absolument pas parler ni échanger et qu'elle ne sait pas quoi inventer pour faire régner "sa loi" (elle m'a dit dernièrement que mon nouveau conjoint n'aimait pas ma fille et que si c'était ainsi elle préférerait garder ma fille chez elle les week-end ou je l'ait chez moi plutôt que de me la confier.)

Je précise qu'il a aucun jugement et donc aucune décision judiciaire de rendu pour le moment et que c'est son père qui a officiellement la garde de notre fille pour le moment.

Dite moi comment je peut récupérer la garde de ma fille s'il vous plait. Merci de votre aide.